



## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Mr BANCILA Oleg demeurant Avenue Van de Walle, 59 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue de la Gare d'Hédenge à 1367 Ramillies et cadastré sous 2<sup>ème</sup> Division Autre-Eglise, Section A, n° 246r<sup>2</sup>.

Le projet consiste à **CONSTRUIRE DEUX HABITATIONS UNIFAMILIALES**, et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en vertu de l'article D.IV.40 :

- La demande implique un ou plusieurs écarts au Guide régional d'urbanisme relatif au Règlement général sur les bâtisses en site rural (art. 419. et 422.) :

La demande s'écartere des indications suivantes :

- **Art. 422. b. « Le plan du volume principal s'inscrira dans un rectangle capable dont le rapport façade/pignon sera compris entre 1,5 et 2. (...) » ;**

- **Art. 422. b. « (...) La pente des versants de toiture sera comprise entre 40 degrés et 45 degrés. ».**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **04/12/2020** au **18/12/2020** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse [urbanisme@commune-ramillies.be](mailto:urbanisme@commune-ramillies.be). Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous uniquement au Service Urbanisme de l'Administration communale de Ramillies, Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies :

- du mardi au vendredi de 08h00 à 16h00

Les rendez-vous doivent être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme, uniquement par téléphone au 081/43.23.44 du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 (les demandes de rendez-vous pas mail ne seront pas prises en compte).

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet auprès de l'agent communal désigné à cette fin.

**Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, les modalités de consultation visées ci-dessus sont susceptibles d'évoluer. Dans la mesure du possible, les consultations à distances seront privilégiées.**

Affichage de l'avis du 27/11/2020 au 18/12/2020

À Ramillies, le 23/11/2020.

La Directrice générale f.f.,

A.-S. MINET

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

J.-J. MATHY